



Compte-rendu du CTSD du 11/03/21 Re-convocation du 25/02/21

L'ensemble des OS, constitué en intersyndicale, a boycotté le 1er CTSD de l'année 2021.

L'intersyndicale a de nouveau boycotté la re-convocation de cette séance avec lecture d'une déclaration liminaire. (En fin de CR).

Ce boycott est un signal fort lancé à notre administration. En agissant de la sorte, USD-FO 974 ainsi que l'ensemble des OS 974 :

- soutient et participe au mouvement national de protestation contre les pertes de missions dites fiscales.*
- relaie au plus haut niveau vos interrogations et attentes légitimes sur le fonctionnement des services*





Déclaration liminaire de l'intersyndicale 974 pour la re-convocation du CTSD de la DR de la Réunion du 11/03/2021

Monsieur le Président,

La situation des unités douanières à la Réunion est si dégradée que l'intersyndicale 974 vous a fait l'affront de boycotter sans égard le CTSD du 25/02/2021. A défaut d'être écouté, peut-être avez-vous remarqué notre absence ?

Pourtant, nous boycottons la séance d'aujourd'hui qui n'apportera rien aux attentes de notre communauté douanière et aussi pour affirmer notre soutien à l'action nationale menée par les différentes O.S.

Vous ne pouvez plus ignorer les attentes de votre base au regard des conditions de travail actuelles et de l'avenir de plus en plus incertain de notre administration.

Cette dernière a déjà perdu la confiance de ses troupes au regard de la généralisation du *fait du prince* et du déploiement des nouvelles lignes générales de direction dont personne n'était demandeur tant au niveau des mutations que des promotions et qui érige de fait l'opacité comme principe.

Le désastre sanitaire lié au Covid-19 accroît aussi l'anxiété grandissante des agents. Sans perspective de fin et avec une pression constante à se plier à chaque nouvelle mesure d'urgence, les agents doivent s'adapter au fonctionnement dégradé de tous les services ainsi qu'à de nouveaux modes de fonctionnement.

Personne ne peut prédire s'ils seront pérennisés post-crise. Serviront-ils les intérêts des agents et de l'administration ou cette dernière s'en servira t-elle pour mieux se réformer et faire disparaître ses services ?

Car, elle a bon dos la "crise sanitaire" pour détourner l'attention d'autres sujets délicats.

Car, malheureusement, les conséquences des lois de finances pour 2019, 2020 et 2021 seront néfastes pour la pérennité de notre administration. Personne n'a réussi à faire infléchir les choix politiques faits à l'encontre de notre administration, pas même les rédacteurs des rapports pré-commandés.

Alors, à plus ou moins brève échéance, les agents seront-ils épargnés ? Garderont-ils leur emploi ? Resteront-ils sur leur résidence ? Pourront-ils intégrer d'autres services, eux aussi malmenés par des choix budgétaires ? Devront-ils quitter la Réunion ?

De plus, à toutes ces angoisses légitimes, il est important de ne pas oublier les chantiers locaux laissés en suspens :

- Le bureau *fiscal* de Saint Pierre en peine avec un CIEL inadapté aux usages des redevables devrait perdre ses missions d'ici 4 ans selon la dernière loi de finances.

- Les 3 BSE subissent une réduction d'activité du fait de la baisse du trafic passagers aérien et maritime et de la mise en place du couvre-feu de 18h à 5h.

- Le bureau de SDA, dans la tourmente depuis quelques mois, fonctionne tant bien que mal avec des agents à fleur de peau. À part imposer une pression à sens unique, la hiérarchie ne fait pas grand chose pour ramener une certaine quiétude :

- Au CDP, les agents interdits de mobilité en attendant la fin de l'éternel report du transfert de la taxation des colis postaux à la Poste, qui après avoir été annoncé pour 2019 pourrait se faire finalement à l'horizon 2023 !

- Au fret, des agents frappés d'un certain mal-être ensemencé par une flopée d'interrogatoires écrits. Nous espérons que la démarche "réparatrice" _ pour ne pas dire pseudo-BEAT _ entreprise grâce au CHS-CT 974 réussira à dissiper le malaise.

- Le bureau du Port peine encore et toujours à trouver une certaine sérénité malgré l'implication et le professionnalisme de ses différents personnels :

- un échec de la démarche BEAT dite *cosmétique*, à ce jour tombée dans l'oubli, qui a démontrée par l'absurde que les problématiques du bureau sont structurelles...

- des agents spécialisés à outrance qui doivent malgré tout rester polyvalents et disponibles pour leurs collègues, sans formation récente.

- une hiérarchie (chef de bureau et adjoint) qui se contente d'être une « boîte à lettres », fuyant ses responsabilités et qui se réfugie toujours derrière vos directives, en particulier pour attribuer les postes aux agents du bureau et aux nouveaux arrivants dépourvus de formation et contraints à s'adapter.

- une injustice dans l'attribution des jours de télétravail et une gestion « à la tête du client » : certains collègues, dont les tâches sont télétravaillables, fortement encouragés verbalement à ne pas déposer de demande de télétravail Covid.

- les services Ex-ante et Ex-Post doivent encore intégrer dans leurs tâches quotidiennes le traitement du retard accumulé depuis plus de 2 ans auquel l'installation récente de la fibre a enfin mis fin après deux longues années à surfer sur les disconnexions d'un réseau informatique soit-disant à leur service.

En tant que chef de service, il vous appartient maintenant d'apporter des réponses claires et immédiates sans vous perdre dans des éléments de langage choisis et infantilisants.

Tout en restant loyal à la très haute autorité dont vous dépendez, vous pouvez rester loyal envers les agents qui servent les intérêts de l'État et leur apporter la réactivité que vous exigez d'eux au quotidien.

Les agents de La Réunion œuvrent chaque jour pour faire vivre le service public douanier et accomplir les missions dont notre administration a l'honneur et encore la charge. Ils méritent considération, reconnaissance et respect.

L'intersyndicale douanière 974